

Les actions prioritaires de l'UNESCO

Gouvernance des systèmes nationaux relatifs aux sciences, aux technologies et aux innovations

En utilisant la méthodologie développée par la Division de l'analyse et des politiques scientifiques, prêter assistance aux pays, signataires du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pour l'examen de leurs systèmes nationaux concernant la science et l'innovation.

Renforcement des capacités pour la planification des programmes de développement

Mise en œuvre de programmes de formation pour construire des capacités nationales d'analyse scientifique sectorielle, de programmation et de budgétisation, comprenant l'élaboration de projets pour un financement extrabudgétaire. Cette action vise également à renforcer les capacités des Communautés économiques régionales.

Programmes d'investissement pour réduire la pauvreté

Élaboration de programmes d'investissement pour réduire la pauvreté, particulièrement dans les domaines de l'entrepreneuriat technique et de l'innovation technologique pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME).

Financement de la science et la technologie

Recherches menées sur les différents moyens de financement des efforts en science et technologie sur le continent. Dans ce contexte, l'UNESCO, à travers la Division de l'analyse et des politiques scientifiques, a développé des indications sur l'utilisation du mécanisme de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPT) pour financer des activités scientifiques et technologiques, au sein du programme de l'allègement de la dette.

Ces actions seront mises en œuvre en étroite collaboration avec des agences partenaires dont le Centre de recherche pour le développement international, l'OCDE, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, SIDA/SAREC, ISESCO, TWAS, les agences spécialisées des Nations Unies ainsi que le secteur privé tel que le Groupe des affaires du NEPAD.

Le programme de coopération scientifique entre l'UNESCO et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine implique la participation des divisions du Secteur des sciences, du Bureau régional à Nairobi pour les Sciences, des secrétariats du NEPAD et de l'Union africaine, de diverses agences des Nations Unies, ainsi que de nombreux bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique. Le programme est coordonné par :



Division de l'analyse et des politiques scientifiques
UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France

Tel : 33 1 45 68 35 71 / 41 35
Fax : 33 1 45 68 58 28
Email: sc.ap@unesco.org

Coopération entre l'
UNESCO
et le
NEPAD
dans les domaines des sciences et de la technologie



Qu'est-ce que le NEPAD ?

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine (UA) pour le développement socio-économique. Son document de vision et de cadre politique, développé par les cinq pays initiateurs (Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal et Afrique de Sud), a été adopté en juillet 2001, au Sommet des Chefs d'États et des Gouvernements. En novembre 2002, les Nations Unies ont endossé le NEPAD comme le cadre dans lequel la communauté internationale devait concentrer ses efforts pour le développement de l'Afrique. Le NEPAD sert également de base pour la coopération avec les partenaires du développement du continent, tels que le G-77, l'Union européenne, l'OCDE et le G8.

Structure de gestion

- Le comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC), qui travaille sous l'autorité de l'Assemblée de l'UA, comporte vingt membres et tient des réunions trois à quatre fois dans l'année afin de considérer les plans d'action proposés et de faire le bilan des progrès de mise en place. Le président du Nigeria Olusegun Obasanjo est le président de ce comité.
- Le comité est soutenu par un comité de pilotage, composé des représentants personnels du comité des chefs d'État et de gouvernement. Le président du comité de pilotage, Professeur Wiseman Nkuhlu, dirige le secrétariat de coordination basé à Pretoria, Afrique du sud, (<http://www.nepad.org>) qui coordonne le processus de préparation ou de révision des plans d'action dans les domaines prioritaires.

Initiative dans les domaines de la science et de la technologie

Le document de vision du NEPAD reconnaît explicitement le rôle de la science et de la technologie comme moteurs de la croissance économique et du développement durable. Afin de traduire cette reconnaissance en actions concrètes, le Secrétariat du NEPAD a développé le cadre pour promouvoir des clauses scientifiques et techniques dans les documents suivants : les traités régionaux, les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire, le document de vision du NEPAD, et le Chapitre VIII du Plan d'action du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD).

Lier les priorités de l'UNESCO et celles du NEPAD

Le **Département Afrique** de l'UNESCO, dans le contexte de la contribution de l'Organisation au NEPAD, a organisé, du 8 au 9 novembre 2001, un séminaire international intitulé : 'Approches prospectives et stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXI^e siècle'. Durant ce séminaire, le **Secteur des sciences exactes et naturelles** a organisé un atelier sur le thème 'La science et la technologie au service du développement durable en Afrique', présidé par Mme L.Brito, Ministre du Mozambique pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie. Les ministres du Nigeria et de l'Afrique du sud pour la science et la technologie étaient également présents lors de l'atelier.

Les recommandations de l'atelier et les objectifs du NEPAD dans les domaines de la science et de la technologie ont été pris en considération pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme pour l'Afrique de l'Organisation (2002-2007). De plus, un séminaire intitulé 'L'UNESCO et le NEPAD : de la vision à l'action' s'est tenu à Ouagadougou du 5 au 7 mars 2003, afin d'explorer les outils et moyens pour appliquer les plans d'action du NEPAD dans les champs de compétence de l'Organisation. Par la suite, le Secteur des sciences, en coopération avec le Département Afrique, a élaboré un cadre stratégique pour la coopération UNESCO/NEPAD en sciences naturelles, qui assurera les liens entre les priorités des programmes scientifiques et technologiques de l'UNESCO et celles identifiées dans le processus du NEPAD.

Coordination du groupe en science et technologie du NEPAD

La 5^e consultation régionale des agences des Nations Unies travaillant en Afrique a désigné l'UNESCO comme l'agence coordonnatrice d'un groupe informel d'agences en science et technologie qui s'engagera à développer deux séries d'activités. La première s'intéressera à l'Initiative sur la science et la technologie du NEPAD, qui s'efforce de développer des terrains d'application de la science et de la technologie à des fins d'industrialisation et de croissance économique. La seconde intégrera la science et la technologie dans d'autres initiatives du NEPAD en identifiant les questions qui demandent une recherche, une analyse et un développement des capacités liées aux sciences et aux technologies.

Forum africain sur la science et la technologie pour le développement

L'UNESCO a été invité par le NEPAD en tant que partenaire-clé pour la création du Forum africain sur la science et la technologie pour le développement (AFSTD), afin de promouvoir l'application de la science et de la technologie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Le Forum comprend trois segments :

- Conférence permanente de ministres et de conseillers présidentiels pour la science et la technologie, qui transmettra leurs décisions et recommandations au comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC).
- Examen par des personnalités éminentes et comité consultatif, qui mettront en place un groupe de travail sur les questions politiques prioritaires.
- Réseaux d'institutions et de communautés de connaissance.

Dans le cadre de ce partenariat, l'UNESCO travaille avec le Secrétariat du NEPAD pour l'organisation des conférences ministérielles du NEPAD. La première conférence (Johannesburg, 3-7 novembre 2003) est un premier pas dans le processus de développement d'un plan d'action régional sur la science et la technologie pour le développement.